

BULLETIN MUNICIPAL DE LUXÉ

JANVIER 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants

En ce début d'année 2026, je vous adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux de santé et de sérénité pour l'année à venir. Qu'ils s'adressent à toutes les familles, aux enfants, aux jeunes comme à nos aînés et tout particulièrement à celles et ceux qui traversent des moments difficiles en raison de la maladie, de l'isolement ou de situations personnelles éprouvantes. Que l'année 2026 permette à toutes et tous de trouver sérénité, paix, solidarité et réconfort.



La vie de notre commune repose largement sur l'engagement de nombreuses personnes. Je tiens à remercier très sincèrement les associations, leurs bénévoles, les acteurs locaux et les professionnels qui, par leur implication quotidienne, contribuent au dynamisme et au lien social sur notre territoire. Mes remerciements s'adressent également aux agents municipaux, sur le terrain, à l'école, à la bibliothèque, dont l'engagement au service des enfants et des habitants est constant, et tout particulièrement à nos secrétaires qui par leur travail, leur disponibilité et leur sens du service public, participent pleinement à l'animation et au bon fonctionnement de la commune.

La fin de l'année 2025 a vu le démarrage du chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Les travaux sont engagés et se dérouleront conformément aux procédures en vigueur pendant une année environ.. Plusieurs rendez-vous vont ponctuer ce début d'année :

- ◊ la cérémonie des vœux du maire, le **samedi** 24 janvier à 11h,
- ◊ le repas des aînés, le **dimanche** 15 février,
- ◊ ... ainsi que les animations proposées par les associations, dont le détail figure dans l'agenda en dernière page de ce journal.

L'année 2026 sera également marquée par l'organisation des **élections municipales**. (voir article page 3 sur le nouveau mode de scrutin). Dans ce contexte, la commune continuera d'assurer ses missions de service public dans le respect des principes de neutralité, de continuité et d'égalité.

Les services municipaux, les associations et l'ensemble des acteurs locaux poursuivront leurs missions au quotidien, contribuant ainsi à la vie locale, au dynamisme et à la qualité de vie de notre commune. L'implication de tous est essentielle.

Je vous souhaite à toutes et à tous, à vos familles ainsi qu'à vos proches, une année 2026 empreinte de sérénité, de paix, d'attention aux autres. Que cette nouvelle année apporte des moments partagés, pour une commune solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

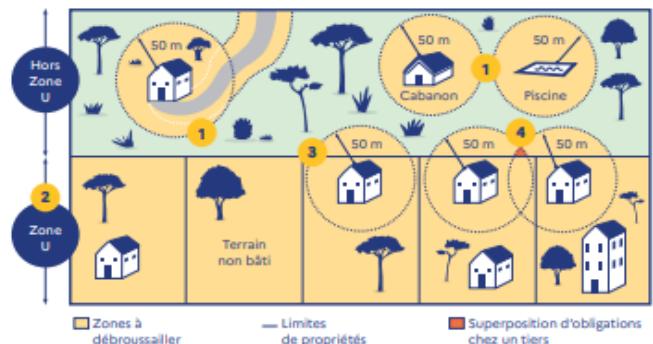
Le Maire, Véronique LAMAZIERE

LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT



Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillement?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet Géoportal: www.geoportal.gouv.fr

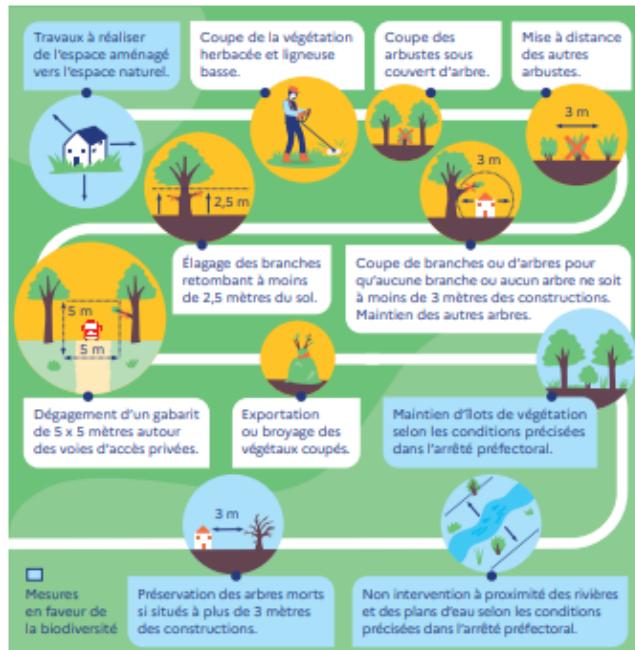


Le débroussaillement est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures.

- 1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral).
- 2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.
- 3 En cas de débroussaillement chez mon voisin ?
 - Si les travaux de débroussaillement s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).
 - En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.
- 4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

Comment débroussailler ?

DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER !



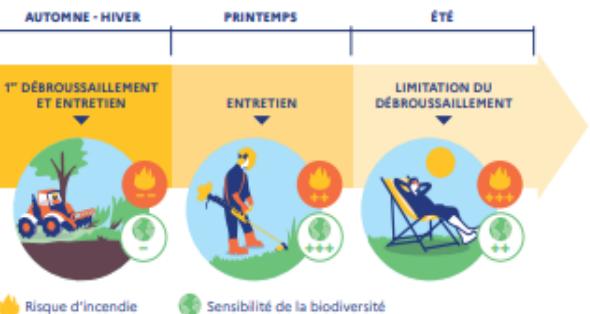
En plus des actions présentées sur ce schéma, des mesures dérogatoires existent, et d'autres mesures en faveur de la biodiversité sont à respecter. Le site internet de la préfecture détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

Le saviez-vous ?

80 %

des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?



Quelles conséquences si je ne débroussaile pas ?

- La mise en danger des personnes et la perte de biens
- Une amende administrative de 50€/m² non débroussaillé
- Des poursuites pénales
- Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- En mairie
- Sur le site internet de la préfecture: www.charente.gouv.fr





Nouveau mode de scrutin : ELECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 MARS

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ; renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Cas de Luxé :	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Mode de calcul pour l'obtention du résultat définitif du scrutin :

Si au 1er tour une liste obtient plus de 50% des voix, elle obtient la prime majoritaire, c'est-à-dire la moitié du nombre de sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur.

Ensuite la répartition des sièges s'effectue selon la méthode proportionnelle : afin de répartir les sièges entre les différentes listes constituées, il faut d'abord déterminer le quotient électoral. Il s'obtient en divisant le total des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. Chaque liste obtiendra autant de sièges que son score contiendra de fois ce quotient électoral.

Si l'application du quotient électoral ne permet pas de distribuer tous les sièges, pour attribuer les sièges restants, on applique la « méthode du plus fort reste », qui consiste à soustraire du nombre de voix de chaque liste, le total des quotients électoraux qu'elle peut contenir. Ainsi, les sièges non pourvus sont attribués à chaque liste selon l'ordre décroissant des suffrages inemployés après la 1ère répartition. Dans le cas où aucune liste n'obtient la majorité au premier tour, un second tour de scrutin devra être organisé.

NOS ASSOCIATIONS ...

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LUXEEN Résumé de l'année 2025

L'année 2025 a été riche en actions et en réalisations pour l'association sauvegarde du patrimoine Luxéen.

Les manifestations de l'année se sont conclues par le traditionnel concert de Noël, organisé le 14 décembre, qui a rencontré un vif succès, notamment grâce à la participation de Benjamin Gasseling.

Tout au long de l'année, l'association a organisé trois repas conviviaux :

- un repas à la tour.
- deux repas à la salle des fêtes.

Nous avons également maintenu l'organisation du marché et du concert de Noël. En revanche nous avons dû annuler les journées du patrimoine, en raison du retard pris par les travaux à la tour.

Travaux réalisés en 2025

L'année 2025 a été marquée par d'importants travaux à la tour et dans son parc :

- construction d'un abri pour les sarcophages.
- habillage des murs avec des voliges.

Ces travaux réalisés par des bénévoles de l'association.

- mise en place d'une main courante à la tour.

Travaux réalisés par l'atelier de ferronnerie de Gourville.

- mise hors d'air à la tour par la pose de vitraux.

Par l'atelier Anne Pinto de Tusson.

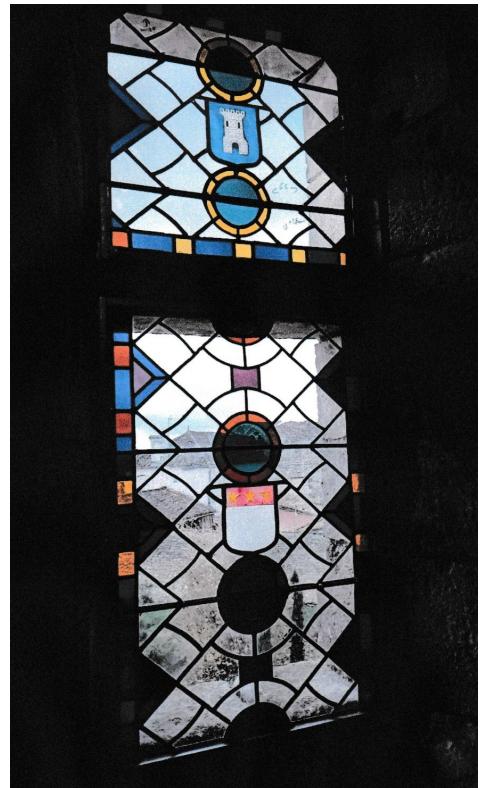
Comme pour la création des jardins et la construction de l'escalier, l'ensemble de ces travaux ont été entièrement financés par l'association.

Perspectives

Pour 2026, nous prévoyons de reconduire l'organisation de nos repas : 8 mars ichoucroute, 5 juillet à la tour, 25 octobre couscous. Journées du patrimoine 19 ou 20 septembre, 28 novembre marché de Noël, 13 décembre concert de Noël. Mais avant nous nous réunirons le 28 février pour l'AG de l'association.

Ce bilan témoigne de l'engagement constant de l'association en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine Luxéen.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, pleines de joie et de convivialité.



Ces vitraux installés à la Tour de Luxé, sont datés du XVIIIème siècle et proviennent de la cathédrale de Meaux. Ils ont été démontés pour être remplacés. Puis ils ont été restaurés, avec notamment l'ajout des blasons des seigneurs de Luxé, par l'atelier des maîtres verriers Anne PINTO de Tusson.

JANVIER 2026

L'école de Luxé

Rentrée scolaire réussie à l'école de Luxé !

C'est avec enthousiasme que les 58 élèves de l'école de Luxé ont effectué leur rentrée. Cette année, l'équipe est heureuse d'accueillir Maîtresse Laura en maternelle.

Les trois classes regorgent de projets passionnants.

Les maternelles ont déjà participé aux vendanges, une expérience enrichissante. De plus, toutes les classes participent au dispositif "École et Cinéma", qui leur permettra de découvrir trois films ou courts-métrages tout au long de l'année.

Les élèves de CP-CE et de CM préparent activement leur voyage de 8 jours au centre de Saint-Lary, qui se déroulera du 17 au 24 janvier. L'excitation est à son comble !

Enfin, l'école est fière d'avoir obtenu le diplôme "**E3D, Ecole en Démarche globale de Développement Durable**" cette année, récompensant son engagement

pour le bien-être de la planète. Dans cet esprit, une marche pour nettoyer la nature a été organisée un vendredi après-midi, en partenariat avec la bibliothèque.

D'ici là, les enfants vont profiter des vacances de Noël pour se reposer et profiter de jolis moments en famille. L'équipe remercie chaleureusement les habitants de Luxé pour leur participation à la vente de barquettes de tartiflette, organisée en novembre.

Nous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse nouvelle année !

La Directrice,
Dartiguelongue Mathilde

L'ADMR

LES SERVICES DE L'ADMR

L'ADMR est le premier réseau associatif français de services à la personne. Nous accompagnons au quotidien les personnes âgées, les familles, les personnes en situation de handicap et toute personne ayant besoin d'une aide à domicile.

SERVICE ADMR

- Aide à domicile et accompagnement des personnes fragiles
- Entretien du domicile et du cadre de vie
- Ménage et repassage pour les actifs
- Maintien à domicile



ADMR & CIE

- Petits travaux de bricolage et de jardinage
- Portage de repas
- Colocation
- Vigilance temporaire de résidence

SOINS16

- Soins infirmiers à domicile (seniors et handicapé)
- Équipe spécialisé Alzheimer

ADAF

- Soutien socio éducatif
- Garde d'enfant

FILIEN CONNECT

Filién Connect est un service de téléassistance disponible 24h/24 à domicile. Facile à installer, un bénévole de l'association ADMR se déplace rapidement pour mettre en place le dispositif chez vous.

Il suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur pour être mis en relation avec un centre d'écoute accessible à tout moment, jour et nuit.

Un opérateur formé vous répond, évalue la situation et fait intervenir, si nécessaire, le personnel le plus adapté. Il prend également le temps de dialoguer avec vous et de vous apporter une présence rassurante.



L'association des Parents d'élèves

2026

L'APE des petits loups luxéens vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous vous souhaitons une très belle année, pleine de douceur, de sérénité, de grandes victoires et de moments heureux.

Bonne et heureuse année !

Nous tenons à remercier les bénévoles et toutes les personnes qui nous soutiennent en participant à nos ventes, nos manifestations ou en donnant un peu de leur temps, tout au long de l'année scolaire, pour les enfants de l'école de Luxé. Nous tenons aussi à remercier les mairies pour leur soutien, elles aussi contribuent à faire aboutir les projets.

Grâce à votre investissement nous pouvons continuer à soutenir financièrement les projets des enseignantes de l'école de Luxé. Nous avons pu leur offrir des goûters, les emmener à une sortie cinéma pour Noël 2025 et participer au voyage scolaire qui va se dérouler à Saint Lary mi-janvier 2026,

Les prochaines manifestations seront le loto, qui se déroulera fin février à la salle des fêtes de Ligné, le karaoké en avril, ainsi que d'autres actions de vente qui vont arriver, nous vous communiquerons les prochaines dates.

Si vous souhaitez plus de renseignements pour les manifestations ou ventes, vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail apelespetitsloupsluxeens16@gmail.com,
L'équipe de l'APE des petits loups luxéens

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE



Des plats gourmands, TOUS LES JOURS !

avec des repas adaptés aux régimes

Pour vous satisfaire AU QUOTIDIEN :

- Des repas 7 jours sur 7 midi & soir
- Des produits de saison et variés
- Un engagement qualité



UN CHOIX À LA CARTE comme au restaurant !

Contactez-nous
05 45 97 81 30
contact@pv16.fr

Suivez-nous sur  PresenceVerteCharente

Besoin d'un coup de main ?

Nous avons également un service de **JARDINAGE – PETIT BRICOLAGE**
Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles



Devis gratuit

www.presence-verte-charente.fr

msa
SERVICES

LES ASSOCIATIONS...



CO Luxé

Notre équipe de jeunes se trouve actuellement à la 1ère place du championnat départemental 4 avec pour objectif de monter en départemental 3 la saison prochaine.

Notre autre objectif est aussi de gagner la coupe du district (anciennement nommée coupe "EDELY")
N'hésitez pas à venir les encourager sur le bord du terrain !!!

CALENDRIER des MATCHS de FOOT Luxé - Année 2026

Dimanche 18 janvier 2026 15 h LUXE MANSLE
Dimanche 1 février 15 h LUXE VILLEFAGNAN

Dimanche 8 mars 15 h LUXE MONTIGNAC

Dimanche 29 mars 15 h LUXE ST FRAIGNE

Dimanche 19 avril 15 h LUXE ST ANGEAU

Dimanche 10 mai 15 h LUXE AIGRE



Le Collectif des Professionnels de la Filière Équine : ensemble pour défendre notre passion et nos métiers

Depuis sa création, le Collectif des Professionnels de la Filière Équine s'engage activement pour la reconnaissance et la protection des métiers liés au cheval.

Grâce à la mobilisation de nombreux professionnels, une victoire majeure a été remportée cette année : la maréchalerie est désormais réservée aux titulaires d'un diplôme d'État. Cette avancée garantit la qualité des soins apportés aux chevaux et protège les professionnels qualifiés face à des pratiques non régulées.

Notre association ne se contente pas de défendre les métiers : elle agit aussi pour le bien-être animal.

Après avoir trouvé une famille pour l'un des deux chevaux abandonnés recueillis l'année dernière, il nous en reste toujours un, hébergé à Luxé.

Pour lui offrir les soins vétérinaires et la nourriture nécessaires, nous lançons un appel aux dons et parrainages. Rejoignez-nous pour amplifier notre voix et peser davantage dans les décisions qui concernent notre filière !

Ensemble, protégeons les chevaux et valorisons nos savoir-faire.

Contact : cpfe974@gmail.com

L'association des Courses de Luxé

L'association fait le bilan de l'année 2025 qui, malgré le contexte, s'est bien déroulée avec toujours le même succès pour les lotos. La brocante d'été a été une réussite malgré le temps maussade et le nombre moins important d'exposants, mais avec des visiteurs fidèles. Le concert des Forbans lors des courses de chevaux a été un succès et nous avons une petite pensée pour Bébert qui nous a quittés en novembre dernier des suites d'une maladie, mais qui a assuré le spectacle avant les courses. Côté courses également, le public est venu en nombre, est resté jusqu'à la fin et a profité des attractions gratuites mises en place pour les enfants et les adultes.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur implication durant les manifestations, ainsi que nos différents sponsors.

L'année 2026 sera marquée par :

- ◆ **Lotos le 31 janvier et le 1er février 2026 à Mansle. / Lotos le 28 février et le 1er mars 2026 à Mansle.**
- ◆ **Choucroute le samedi 21 mars 2026 à l'hippodrome.**
- ◆ **Courses le vendredi 31 juillet 2026 avec concert suivi des courses en nocturne.**
- ◆ **Courses le samedi 1er août 2026 avec concert suivi des courses en nocturne.**
- ◆ **Lotos 24 et 25 octobre 2026 à Mansle. / Lotos 14 et 15 novembre 2026 à Mansle./ Lotos 5 et 6 décembre 2026 à Mansle.**

Les courses de chevaux seront marquées par la modification des horaires de courses, qui nous est imposée par la Fédération, puisque le départ de la dernière course sera donné à 22h30. Nous envisageons de faire un concert avant les courses vers 18h suivi des courses en nocturne mais nous ne savons pas encore quels groupes viendront jouer.

L'assemblée générale aura lieu le 18 avril 2026 à l'hippodrome et nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

L'association des courses vous souhaite une excellente année 2026.

Petit récapitulatif de la vie à la Bibliothèque de Luxé en 2025

Avec les écoliers, nous avons :

- découvert le néolithique, construit des maquettes d'églises romanes, lu et écouté des histoires nettoyé Luxé, écouté et regardé une pièce de théâtre.

Les mercredis (hors temps scolaire) nous avons :

- exploré des thématiques scientifiques : programmation de robots, conduit Mario Kart sur un circuit en 3D
- exploité un coin rien que pour les ados (avec romans ados), découvert la couture avec l'atelier des Petites Mains de Luxé, cuisiné des sablés de Noël, créé une cabane à livres (jusqu'en avril 2026)

Avec tous les publics, nous avons :

- chanté devant vous, organisé deux marches pour conter et raconter Luxé, joué à faire travailler notre mémoire à l'atelier mémoire, reçu des auteurs, appris ce qu'est le Diamond Painting pour créer un tableau
- découvert et essayé la poésie, sculpté des oranges, lu des polars et élu notre préféré avec «Croc Polar »

Tous les mois des expositions en rapport avec les activités proposées :

Venez en profiter !

Dates pour l'année 2026 → à partir du 3 février 2026 de 14h à 15H30 cours d'informatique débutants à la bibliothèque, sur inscription, gratuits : 7 cours tous les mardis jusqu'en mars.

Vendredi 13 février : théâtre enfant à la bibliothèque

Horaires Bibliothèque De Luxé : 13h– 16h lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Tél : 05/16/29/09/35 13H –17H mercredi

Suivez-nous sur FACEBOOK « Bibliothèque de Luxé »

LA SOCIETE DE CHASSE DE Luxé

La société de chasse comme bon nombre d'associations commence à manquer de bénévoles et de bras, cette année encore nous n'avons enregistré aucun nouveau permis. Nous constatons de plus en plus le manque de chasseurs va être un problème, pas au niveau du « petit gibier » mais au niveau des dégâts de sangliers.

Ne nous plaignons pas de trop, nous n'avons pas constaté de dégâts et si c'était le cas nous déclencherions une battue pour y remédier .Pour une intervention rapide, vos indications nous serons très utiles afin d'éviter l'extension des dégâts.

Notre intention de réintroduire le « faisant commun » est intacte malgré certain reproche (aucune vision d'animaux sur le territoire) mais la fédération n'apporte aucune aide à notre initiative depuis des années.

La diminution de prélèvement des lièvres inquiète nos chasseurs, il va falloir se poser les bonnes questions, soit plus de prélèvement quelques années, soit la limitation de deux à un animal prélevés, ces questions seront débattues lors de la prochaine assemblée générale

La société de chasse remercie la municipalité pour l'aide apportée pour la reconstruction de l'abri détruit par un véhicule .MERCI AUX BENEVOLES pour la réalisation de ce bel ouvrage

LA SOCIETE VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2026
LE BUREAU

PETANQUE LUXEENNE

Au cours de l'année 2025, la pétanque luxéenne a organisés deux concours officiels le samedi 4 Octobre en doublettes et le dimanche 19 Octobre en triplettes. , nous avons accueillis 105 joueurs (dont des joueurs de Poitiers, Rochefort, Civray) .

-Ces deux concours se sont déroulés dans une bonne ambiance.

-Remerciements aux délégués , arbitres et au bureau.

-Le club a participé au championnat des clubs-open de 3eme division ou nous avons terminés 3eme sur 8 clubs.

Merci aux joueurs.

—En association avec le club de Fouqueure nous avons participés au championnat de vétérans de 4ème division pour la première fois on s'est classés 3ème sur 8 clubs, toutes les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

_Pour la nouvelle année 2026, la pétanque luxéenne organisera 2 concours officiels.le dimanche 26 juillet en doublettes et le samedi 8 août en triplettes.

-L'année 2026 arrive, toutes les personnes s'intéressants à la pétanque peuvent adhérer au club, elles seront les bienvenues au sein de notre association, prendre contact avec mr Loiseau christian au 06/82/94/17/00.

En cette fin d'année la pétanque luxéenne vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2026. Le Bureau

LES INFORMATIONS et LES MANIFESTATIONS en 2026 ... LES ASSOCIATIONS...

AGENDA : Les prochains rendez-vous

JANVIER	Samedi 17	Fit Danse	TELETHON : Merci à tous les participants au concours de belote et <u>un grand merci au club des aînés pour les gâteaux réalisés à cette occasion..</u>
	Samedi 24	Vœux à 11h salle des fêtes	
	Samedi 31	Loto des Courses à Mansle	
FEVRIER	Dimanche 1er	Loto des Courses à Mansle	NORDIC CLUB DE Luxé  <p>Le Nordic Club Luxé propose à ses adhérents une pratique conviviale et accessible de la marche nordique, au cœur de notre territoire. Ouvert à tous, le club accueille des marcheurs de tous niveaux, avec des sorties allant de 2 à 14 km, adaptées au rythme et aux capacités de chacun.</p>
	Dimanche 15	Repas des aînés	
	Samedi é_	Loto des Courses à Mansle	
MARS	Dimanche 1er	Loto des Courses à Mansle	<p>Les entraînements ont lieu plusieurs fois par semaine, permettant à chacun de trouver le créneau qui lui convient. Encadrées par des bénévoles investis, les sorties se déroulent dans un esprit de bienveillance et de respect, valeurs essentielles du club. Ici, la priorité n'est pas la performance, mais le plaisir de pratiquer une activité sportive en plein air, dans une ambiance chaleureuse et motivante.</p> <p>Le Nordic Club Luxé, c'est aussi des moments de partage au-delà des sorties hebdomadaires.</p> <p>Des journées ou séjours de quelques jours sont régulièrement organisés, offrant l'occasion aux différents groupes de se retrouver, de renforcer les liens et de partager de beaux moments sportifs et humains.</p>
	Samedi 7	Loto des écoles à Ligné	
	Dimanche 8	Repas Choucroute du Patrimoine	
	Dimanche 15 et 22	Elections Municipales	
	Samedi 21	Choucroute des Courses à l'hippodrome	
AVRIL	Samedi 18	AG de l'association des Courses	<p>Impliqué dans la vie locale, le club participe également aux manifestations sportives du territoire.</p> <p>Pour la troisième année consécutive, le Nordic Club Luxé a été porteur de la journée Octobre Rose.</p> <p>Grâce aux différents circuits proposés et au repas convivial organisé à cette occasion, environ 900 euros ont pu être récoltés au profit de la lutte contre le cancer du sein.</p> <p>Le Nordic Club Luxé poursuit ainsi son engagement : faire bouger, rassembler et agir, toujours dans un esprit positif et solidaire.</p> <p>Que vous soyez débutant ou confirmé, le Nordic Club Luxé vous accueille avec plaisir. Pour nous rejoindre ou en savoir plus, prenez contact avec le club.(06.63.61.84.92)</p>
	Samedi 25	Karaoké de l'APE	
MAI			
JUIN	Samedi 19 juin	Feu de St Jean association Fit Danse	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Samedi 27	APE Kermesse de l'école	
JUILLET	Vendredi 3	Marche Nocturne et repas Luxé en Fleurs	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Dimanche 5	Repas à la Tour	
	Dimanche 5	Brocante des Courses	
	Mardi 14	Repas Luxé en Fleurs	
	Dimanche 26	Concours de boules	
	Vendredi 31	Courses de chevaux et concert	
AOÛT	Samedi 1er	Courses de chevaux et concert	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Samedi 8	Concours de boules	
SEPTEMBRE	Samedi 5	Moules Frites de la société de chasse	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Samedi 19 Dimanche 20	Journées du Patrimoine	
OCTOBRE	Dimanche 18	Marche et repas pour Octobre Rose	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Dimanche 25	Coucous de l'association du Patrimoine	
	Samedi 24 Dimanche 25	Loto des courses Mansle	
NOVEMBRE	Samedi 14 Dimanche 15	Loto des courses Mansle	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Samedi 28	Marché de Noël	
DECEMBRE	Samedi 5	Concours de belote TELETHON	<p>Pour nous contacter et suivre notre actualité :</p> <p> La mairie communique avec vous via Facebook sur la page : « Mairie de Luxé » et sur le site internet de la mairie.</p> <p>Tél : 05/45/39/01/77</p> <p>Mail : contact@mairie-luxe.fr</p>
	Samedi 5 Dimanche 6	Loto des courses Mansle	
	Dimanche 13	Concert de Noël	

Comité de rédaction : Bulletin réalisé et mis en page par V. LAMAZIERE, et les adjoints, validé par la commission communication et avec la collaboration des différentes associations, et de la bibliothèque, qui ont écrit leur article.